



Trois questions à

François Clément-Grandcourt,
Directeur général
de Briquets BIC

Quels sont vos principaux enjeux de développement durable ?

Un briquet est un objet particulier du quotidien : allumer une flamme touche souvent à des dimensions essentielles. Contrairement aux idées reçues, plus de la moitié des flammes allumées servent à cuisiner, s'éclairer, se chauffer, ainsi que célébrer (usages festifs, culturels, religieux). La flamme est aussi une source d'énergie portable, autonome, dernier recours en cas de défaillance des autres, par exemple lors des catastrophes. Pouvoir allumer une flamme est donc indispensable à bien d'autres que les fumeurs.

Chez BIC, notre priorité absolue a toujours été et restera la sécurité des consommateurs : plus des deux tiers des modèles de briquets disponibles en Europe ne respectent pas la norme internationale de sécurité en vigueur et 90 % ne respectent pas la norme de sécurité enfants, ce qui provoque environ 30 000 brûlés graves par

an dans l'Union européenne et un coût sociétal associé estimé entre 10 et 14 milliards d'euros. Un autre enjeu pour BIC, et nous en avons bien conscience, est de réduire notre empreinte carbone, 160 000 teqCO₂, dont plus de la moitié provient des matières premières utilisées.

L'impact de la fin de vie des briquets est un troisième axe ; pour que nos produits ne se retrouvent pas dans la nature, nous travaillons pour leur collecte et leur recyclabilité et pour qu'ils aient un impact le plus faible possible sur l'environnement, s'ils se retrouvaient par accident hors des circuits de déchets.

Notre approche est scientifique et c'est sur la science que nous basons toutes nos réflexions et actions afin d'opérer cette transition vers un modèle d'économie circulaire. Nous voulons être des pionniers de la transformation de l'industrie du briquet.

Quelles sont les pistes poursuivies pour améliorer la sécurité des briquets sur le marché ?

L'Europe s'est construite sur son marché unique, mais aussi sur la protection du consommateur. Elle a parfois du mal à concilier les deux, dans la mesure où le respect des normes de sécurité n'est pas vérifié par les autorités compétentes, faute de moyens humains et financiers (lors de notre dernière vérification, il n'y avait toujours que deux douaniers à Rotterdam pour 900 000 conteneurs débarqués chaque année) mais aussi d'une législation fixant des obligations et des responsabilités claires aux opérateurs comme aux autorités.

Les institutions européennes en sont conscientes et travaillent actuellement à la révision d'un texte clé, la Directive sur la Sécurité Générale des Produits. Cette révision pourrait changer la donne. J'espère que la question de l'application des normes de sécurité sera enfin efficacement traitée pour assurer à la fois la sécurité des citoyens européens et une concurrence loyale entre acteurs économiques, faute de quoi de plus en plus on risque de continuer à privilégier le moins-disant en matière de sécurité. Non seulement cela met en danger les citoyens européens qui pensent acheter des produits sûrs, mais cela résulte aussi en une vraie concurrence déloyale à l'égard des opérateurs économiques européens qui jouent le jeu.

Assurer cette surveillance de marché, comme le font les États-Unis, le Canada qui protègent le consommateur contre les défaillances du marché, est un prérequis non négociable, pour la sécurité des consommateurs, encore plus pour le développement durable. Il ne

peut y avoir de transformation structurante pour notre industrie, tant sur la sécurité que sur le développement durable, s'il n'y a pas des règles claires, respectées et surveillées.

Quelles solutions préparez-vous pour rendre votre métier circulaire ?

Nous avons exploré plusieurs pistes et, parce que certaines décisions vont être structurantes et demander des investissements de long terme, nous avons voulu être en capacité de les prendre de manière éclairée en nous basant sur des données issues de la recherche scientifique.

Nous avons tout d'abord beaucoup questionné, et notamment bon nombre d'idées reçues. À commencer par celle du briquet rechargeable. Bien loin de ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas une solution car l'acte de recharger par les consommateurs peut être très dangereux, il laisse échapper du butane qui a plus d'impact sur l'effet de serre que le CO₂ que l'on veut éviter. La recharge de gaz a un impact très important. Au final, le briquet rechargeable a une empreinte plus élevée que le briquet non rechargeable.

Nous expérimentons actuellement la collecte de briquets usés pour recyclage dans deux régions en Espagne. Le test de collecte sur les lieux d'achat est concluant et nous allons la généraliser, d'abord en Espagne puis dans quelques autres pays dans les dix-huit prochains mois. Pour des raisons de sécurité, nous ne collectons que nos propres briquets, qui pourront être désassemblés et recyclés grâce à la toute première machine de désassemblage et de recyclage que nous avons développée.

Même si ce recyclage est encore débutant, nos analyses nous montrent que l'on peut diviser l'empreinte carbone d'une flamme par deux en faisant trois choses :

- appliquer les normes existantes ;
- accroître la durée de vie du briquet en faisant passer le nombre minimum de flammes à 3 000, alors que la moyenne du marché est d'un peu plus de 1 000 ;
- produire un briquet à faible impact carbone, utilisant par exemple du plastique recyclé.

Le gaz, de l'isobutane, pourra très probablement à terme être biosourcé, même si pour le moment il n'y a pas de piste sérieuse. Nous revoyons notre supply chain. Nous avons revu la totalité de nos emballages, avec notamment des barquettes en cellulose. Nous avons des usines sur chaque continent, au plus près de nos marchés. Nous compensons les émissions résiduelles.

édito

Pour EpE, l'année 2022 qui s'ouvre sera pleine de sens et de réflexion, avec l'anniversaire de nos 30 ans qui sera l'occasion d'un bilan, d'une vérification que le rythme de transformation est compatible avec les enjeux d'environnement et avec leurs échéances de 2050. Nous sommes à mi-chemin, il reste moins de 30 ans...

Les Trois Questions à François Clément-Grandcourt, ci-contre, montrent que tous ces enjeux sont aujourd'hui pris ensemble par certains membres, et intégrés dans les stratégies des entreprises dès la conception des produits, des usines et des réseaux.

La Question Ouverte, quant à elle, témoigne de la volonté de prendre en compte la préservation de la biodiversité au même rang que celle du climat, malgré les difficultés méthodologiques, dans les actions de terrain autant que dans le dialogue privé-public européen.

Bonne année 2022 !

Claire Tutenuit,
Déléguée générale